



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de deux tiers des salariés du secteur travaillent à temps complet.



HAUSSE DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel progresse de manière importante sur la période. Néanmoins, le recours à des données plus précises explique largement la forte progression en 2014.



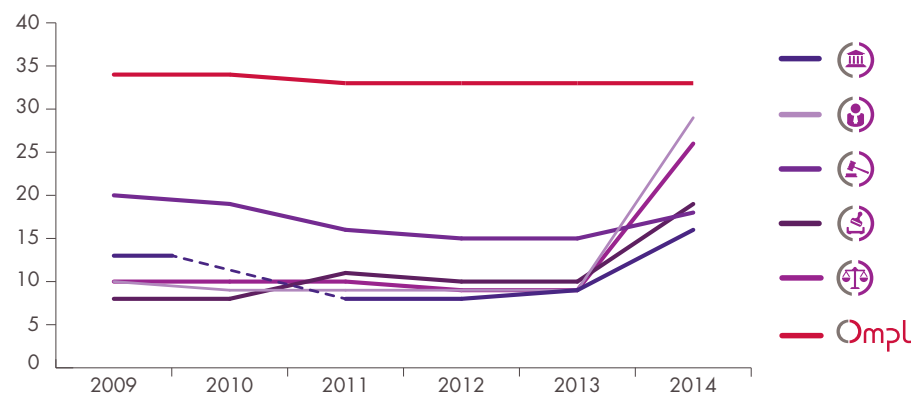
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont nettement plus souvent à temps partiel que les hommes.

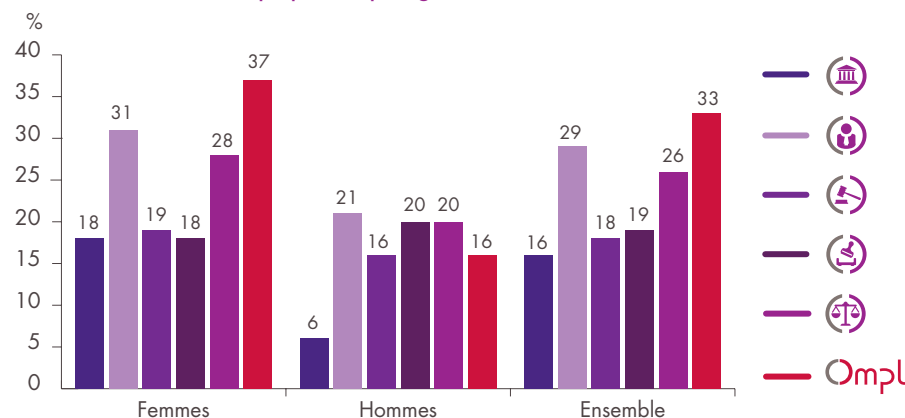
Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail	Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	Cabinets d'avocats	Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	Études d'huissiers de justice	Secteur juridique	Ompl
Temps complet	83,87 %	70,67 %	82,29 %	81,37 %	73,62 %	66,92 %
Temps partiel	16,13 %	29,33 %	17,71 %	18,63 %	26,38 %	33,08 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Taux de salariés à temps partiel par genre



Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne un tiers des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 12 points à celui des salariés de moins de 35 ans.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

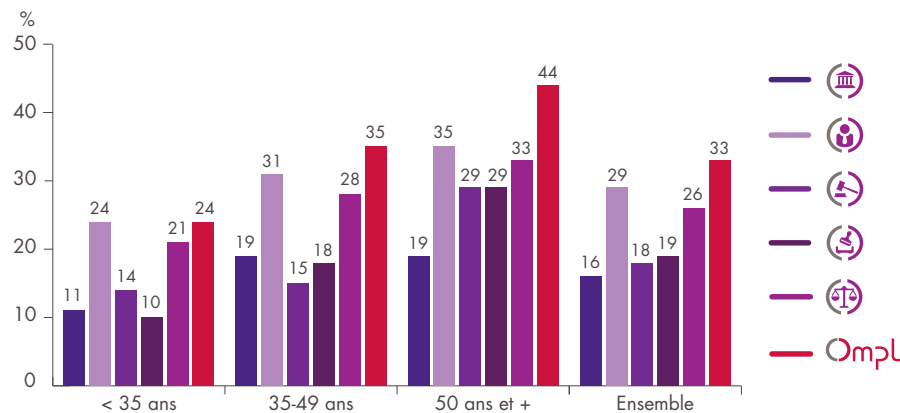
Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers qui sont pour la plupart du personnel d'entretien. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel au sein du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Auvergne-Rhône Alpes (32 %) et atteint un minimum pour les DOM (17 %).

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales	Avocat	Comptable	Conseiller juridique	Notaire	Autres professions juridiques	Ompl
Cadres	15,49 %	20,11 %	20,37 %	18,44 %	19,86 %	32,49 %
Professions intermédiaires	13,55 %	17,90 %	12,32 %	19,93 %	17,80 %	26,94 %
Employés	16,10 %	28,21 %	16,92 %	18,19 %	24,95 %	33,20 %
Ouvriers	37,93 %	62,61 %	20,12 %	22,80 %	55,55 %	60,34 %
Ensemble	16,13 %	29,33 %	17,71 %	18,63 %	26,38 %	33,08 %

Part de salariés à temps partiel par région (en %)

Régions	Avocat	Comptable	Conseiller juridique	Notaire	Autres professions juridiques	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	13,74	35,08	19,58	23,48	31,65	36,89
Bourgogne-Franche-Comté	12,39	36,48	ND*	19,82	31,10	37,31
Bretagne	14,29	28,41	18,13	20,78	25,34	34,05
Centre-Val de Loire	18,75	29,11	ND*	16,40	23,14	31,62
Corse	ND*	43,97	ND*	21,05	27	28,33
DOM	ND*	24,04	ND*	11,43	17,27	23,85
Grand Est	19,28	31,28	ND*	23,61	27,21	36,59
Hauts-de-France	15,38	33,33	21,39	18,41	28,17	36,41
Île-de-France	15,95	22,82	14,01	12,61	21,28	26
Normandie	ND*	35,55	27,70	20,14	29,39	34,57
Nouvelle-Aquitaine	14,29	37,06	21,09	19,26	31,37	32,93
Occitanie	19,20	36,54	21,74	20,53	31,61	36,35
Pays de la Loire	22,08	32,50	24,42	23,26	29,97	35,16
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17	35,47	20,73	18,62	29,94	34,23
Ensemble	16,13	29,33	17,71	18,63	26,38	33,08

* ND : Non déterminé